

Charte MOSAÏQUE

L'unité MOSAÏQUE accueille des résidents atteints de démence à un stade où une prise en charge spécifique est nécessaire. Cette unité offre un lieu de vie chaleureux, rassurant et sécurisé pour 10 résidents. Elle dispose de 7 chambres dont 3 à 2 lits, toutes équipées de douche et WC.

Les résidents sont accompagnés dans les activités de leur vie quotidienne avec humanité, respect et dignité. Nos soins sont individualisés en tenant compte de leur histoire de vie, leurs habitudes de vie avant que la démence ne s'installe et celles avec la démence dans le but de préserver au mieux leur autonomie.

Notre prise en charge est discutée avec les familles afin que ces dernières soient partie prenante de nos démarches de soins. Dans ce cadre-là, nous demandons à pouvoir rencontrer les familles toutes les semaines le premier mois d'installation et après les rencontres s'organisent selon les besoins et les disponibilités de chacune des parties. Chaque résident a une infirmière et une aide soignante de référence. Ces dernières sont aussi les contacts pour les familles.

Notre philosophie de soins se base, entre autre, sur le concept appelé « Humanitude ». Notre prise en charge va donc s'adapter aux besoins, aux envies et aux habitudes du résident ainsi qu'à sa situation du jour. Cela implique que les heures de levers et de couchers peuvent varier, il en va de même pour la toilette qui peut être reportée à une autre heure de la journée ou au lendemain. Les repas peuvent également être pris de manière décalée.

Afin de diminuer les angoisses liées à la démence nous privilégions les méthodes naturelles comme les huiles essentielles et les massages.

L'unité MOSAÏQUE dispose de plus de personnel soignant ce qui lui permet d'assurer une présence plus importante auprès du résident et ainsi favoriser des activités et des échanges qui aident à rassurer et à maintenir l'autonomie de ce dernier. Les activités proposées tiennent compte du vécu des personnes et de leurs capacités.

Le séjour dans l'unité MOSAÏQUE est en principe transitoire. A savoir que lorsque la personne accueillie se stabilise et/ou passe à un autre stade de sa maladie, nous proposons un changement d'unité. Notre établissement dispose de trois autres unités de 19 lits chacune. La prise en charge y est basée sur la même philosophie.

L'ICUS.....

La famille.....

La Sagne, le